



option nationale

CADRE FINANCIER

D'OPTION NATIONALE

POUR L'INDÉPENDANCE

DU QUÉBEC

Document préparé par l'équipe économique
d'Option nationale

VERS UN QUÉBEC LIBRE

Nous présentons aujourd'hui le cadre financier du premier mandat d'un gouvernement d'Option nationale, un cadre financier transparent et réaliste. Ce cadre tient compte du fait qu'Option nationale réalisera l'indépendance du Québec dans un premier mandat. Afin d'élaborer ce budget, nous nous sommes basés sur les documents du Ministère des Finances et de l'Économie du Québec et n'avons pas amélioré les prévisions de croissance de l'économie québécoise.

UN GOUVERNEMENT D'OPTION NATIONALE S'ENGAGE À :

- Faire l'indépendance ce qui permettra d'économiser 2,3 milliards de dollars dès la première année en tant qu'État indépendant grâce, notamment, à l'élimination des doublages administratifs;
- Rapatrier l'ensemble des impôts au Québec, ce qui permettra d'économiser en moyenne 375 millions de dollars par année;
- Décentraliser les pouvoirs en matière de santé, d'éducation et de gestion des municipalités en allégeant les structures administratives et en donnant la liberté à un conseil régional de faire les choix pour ses citoyens;
- Instaurer la gratuité scolaire balisée progressivement en investissant, en moyenne, 580 millions de dollars par année;
- Créer une politique Accès-Santé et y allouer, en moyenne, 780 millions de dollars par année;
- Mettre en place Pharma-Québec, une société d'État chargée de l'assurance médicament publique, de la gestion de l'approvisionnement en médicaments pour le réseau de la santé et, dans une moindre mesure, de la production de médicaments génériques. Pharma-Québec permettrait d'épargner 1,2 milliard de dollars par année en moyenne;
- Faire construire un monorail reliant d'abord Québec à Montréal, à la suite d'une étude de faisabilité favorable. Ce projet disposera d'un budget annuel moyen de 325 millions de dollars;
- Restructurer Ressources Québec en société d'État qui gèrera l'ensemble des investissements publics dans le domaine des ressources naturelles, à l'exception de ceux réalisés par la Caisse de dépôt et de placement du Québec;
- Abolir les 10 % des crédits d'impôts et de taxes les plus inefficaces et reverser les sommes économisées au Fonds des générations.

CADRE FINANCIER 2014-2019

(en millions de dollars, indépendance en 2016-2017, Québec pays en gris)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus budgétaires	71 983	74 797	125 872	129 213	132 577
Dépenses budgétaires	73 533	74 902	124 119	127 378	130 610
Provisions	0	-105	1 077	1 117	1 184
Solde	-1 550	0	0	0	0
Dette brute	204 354	209 502	412 692	413 073	413 005
Fonds des générations	9 549	11 288	14 455	17 580	21 154
Dette nette	188 715	191 262	311 894	310 368	308 504
Actifs financiers	15 639	18 240	100 798	102 705	104 501

IMPACTS SUR LE CADRE FINANCIER

(en millions de dollars, indépendance en 2016-2017, Québec pays en gris)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus budgétaires	0	0	48 699	49 673	50 666
Dépenses budgétaires	-200	-225	47 346	48 238	49 099
Provisions	0	225	677	717	784
Solde	200	0	0	0	0
Dette brute	-1 243	-440	201 064	200 124	200 157
Fonds des générations	2 643	2 740	3 566	3 756	3 973
Dette nette	-2 443	-2 740	116 628	114 938	114 721
Actifs financiers	1 200	2 300	84 436	85 186	85 436

DÉTAILS DES IMPACTS SUR LE CADRE FINANCIER

(en millions de dollars, indépendance en 2016-2017, Québec pays en gris)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	MOYENNE	TOTAL
Indépendance							
Revenus			48 699	49 673	50 666	49 680	149 039
Dépenses			46 371	47 298	48 244	47 304	141 913
Économie			2 328	2 375	2 422	2 375	7 126
Dette brute			199 130				199 130
Actifs financiers			80 436				80 436
Dette nette			118 694				118 694
Réductions de dépenses	1 650	1 900	1 800	1 950	2 150	1 890	9 450
Pharma-Québec	1 000	1 150	1 200	1 300	1 450	1 220	6 100
Décentralisation	300	350	600	650	700	520	2 600
Impôt unique	350	400				375	750
Augmentations de dépenses	1 450	1 675	2 775	2 890	3 005	2 359	11 795
Gratuité scolaire	450	500	700	700	600	580	2 900
Accès-Santé	450	450	950	1 000	1 050	780	3 900
Monorail électrique	150	200	400	425	450	325	1 625
Ressource-Québec	150	200	350	400	450	310	1 550
Alphabétisation et formation	200	225	250	275	300	250	1 250
Culture autochtone	35	40	50	60	70	51	255
État moderne	15	60	75	80	85	63	315
Augmentations de la dette							
BRUTE¹	1 400	2 300	5 500	4 750	5 000	3 790	18 950
Ressource-Québec	1 000	1 500	2 000	2 500	2 500	1 900	9 500
Monorail électrique		500	1 500	1 500	1 500	1 250	5 000
Pharma-Québec	200	300	500	750	1 000	550	2 750
Fonds de l'indépendance			1 500			1 500	1 500
Centre de la culture autochtone	200					200	200
NETTE¹	200	0	1 500	0	0	340	1 700
Fonds de l'indépendance			1 500			1 500	1 500
Centre de la culture autochtone	200					200	200
Fonds des générations	2 643	2 740	3 566	3 756	3 973	3 336	16 679
Abolition de crédits d'impôt	2 393	2 440	2 489	2 539	2 590	2 490	12 451
Redevances Ressource-Québec	250	300	400	500	600	410	2 050
50% des surplus budgétaires			677	717	784	726	2 178

¹ Impact sur la dette excluant les versements au Fonds des générations.

INDÉPENDANCE

L'indépendance consiste à rapatrier nos lois, nos impôts et nos traités. Assumer notre liberté nous permettra de dégager une marge de manœuvre importante afin de financer des projets prioritaires pour le peuple québécois. Cette marge de manœuvre provient essentiellement de l'élimination des doublons administratifs tels que deux Ministères de la santé, deux Ministères des Finances, deux Ministères de la Culture, etc. Elle provient également de l'élimination de programmes coûteux qui n'apportent rien aux Québécois, comme la monarchie qui est bien présente dans le parlementarisme canadien avec les postes de lieutenant-gouverneur et de gouverneur général et comme le programme de subvention de l'industrie des sables bitumineux des Prairies.

Un fonds sera mis en place afin d'assurer une transition aisée vers l'indépendance.

RAPATRIEMENT DES IMPÔTS

Dès la première année, un gouvernement d'Option nationale percevra l'ensemble des impôts, tarifs et taxes. Cela permettra d'instaurer un rapport d'impôts unique, ce qui réduira à la fois les dépenses de l'État, des particuliers et des entreprises. Après l'indépendance, ces gains seront inclus dans les dépenses moindres d'un Québec indépendant.

DÉCENTRALISATION DES POUVOIRS

Option nationale assurera la décentralisation vers les régions en remettant le développement aux mains des gens qui vivent dans ces régions et qui connaissent mieux que quiconque leur milieu de vie respectif. À l'échelle régionale, les agences de la santé, les commissions scolaires et les conférences régionales des élus seront regroupées et restructurées sous une même entité : les Conseils régionaux. Ceux-ci géreront graduellement le budget global, résultant en particulier de leurs revenus autonomes. Cette intégration des structures régionales amènera des gains d'efficacité considérables en réduisant les frais d'administration.

GRATUITÉ SCOLAIRE BALISÉE

Option nationale investira dans les cerveaux des Québécois en instaurant progressivement la gratuité scolaire balisée. Cet objectif sera atteint en 2016-2017. Les balises réduiront progressivement les coûts de la mesure.

PHARMA-QUÉBEC

La mise en place d'une société de gestion des médicaments permettra au gouvernement d'économiser des montants considérables. Pharma-Québec créera un régime d'assurance médicament public, universel et obligatoire. Cela permettra d'améliorer la gestion de l'assurance médicaments des Québécois. Pharma-Québec sera aussi l'acheteur unique pour l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, ce qui entraînera des économies d'échelles importantes et un pouvoir de négociation accru. Finalement, Pharma-Québec pourra produire des médicaments génériques afin de répondre aux besoins des Québécois et de dégager des revenus supplémentaires.

ACCÈS-SANTÉ

La politique Accès-Santé permettra aux Québécois de bénéficier d'un meilleur accès aux services de santé du réseau public. Pour ce faire, Option nationale investira pour finaliser l'informatisation des dossiers de santé des patients et développera une plateforme web facilitant l'accès aux soins de première ligne. De plus, nous renforcerons le rôle des CLSC pour donner accès aux Québécois dans un même endroit à l'ensemble des professionnels de la santé, et non plus seulement aux médecins.

MONORAIL

Option nationale financera une étude de faisabilité de la construction d'un monorail électrique. Sous réserve d'une étude favorable, une première ligne sera construite entre Montréal et Québec. L'objectif est de relier l'ensemble des régions du Québec.

RESTRUCTURATION DE RESSOURCE-QUÉBEC EN SOCIÉTÉ D'ÉTAT

Pour rendre les Québécois maîtres d'œuvre de leurs ressources naturelles, Option nationale fera de Ressource-Québec une société d'État qui prendra progressivement le contrôle des ressources naturelles stratégiques du Québec. Ainsi, Ressource-Québec commencera par prendre le contrôle de l'exploitation des terres rares pour ensuite se concentrer, en ordre, sur le diamant, l'or, l'eau et le fer (prise de possession à 51 %). Des investissements seront également faits dans les nouvelles technologies du bois. Ressource-Québec versera des redevances supplémentaires au Fonds des générations.

ALPHABÉTISATION ET FORMATION

Ces fonds serviront à améliorer l'offre de formation pour l'ensemble des Québécois. Ainsi, les chômeurs, les décrocheurs et les nouveaux arrivants désirant parfaire leur français auront accès à davantage de ressources.

CULTURE AUTOCHTONE

Option nationale investira pour créer un centre de la culture autochtone pour former davantage de professeurs de langues autochtones et pour faire la promotion de leurs cultures. De plus, les programmes scolaires et les cours seront améliorés partout au Québec pour les étudiants autochtones.

ÉTAT MODERNE

Option nationale augmentera massivement l'aide juridique pour permettre aux citoyens d'avoir accès facilement à un avocat et de défendre leurs droits. Cette mesure sera mise en place lorsque la réforme actuelle sera complétée. De plus, les partis politiques seront financés entièrement par l'État pour éviter les influences indues. Cette mesure sera faite de façon progressive et touchera à la fois le palier national et le palier municipal. Finalement, un commissaire à la dette et au budget sera nommé. Il relèvera de l'Assemblée nationale et aura pour tâche de donner l'heure juste sur la situation budgétaire du Québec à l'Assemblée nationale et aux citoyens dans un esprit de transparence.

ABOLITION DES CRÉDITS D'IMPÔT

L'abolition des 10 % de crédits d'impôt les plus inefficaces permettra d'augmenter considérablement les versements aux Fonds des générations tout en réduisant le poids de la dette nationale.

CONCLUSION

Option nationale propose un programme ambitieux de relance du Québec. Cela se fera par des investissements importants dans des secteurs stratégiques comme l'électrification des transports, nos ressources naturelles et nos cerveaux grâce à la gratuité scolaire. De plus, Option nationale réduira les dépenses en éliminant un gouvernement de trop, en créant Pharma-Québec et en sabrant dans les crédits d'impôt les plus inefficaces.

Plusieurs mesures devraient créer de la croissance économique et donc améliorer les revenus du gouvernement, par souci de prudence, nous n'en avons pas tenu compte. De plus, pour ce qui a trait à l'indépendance, nous avons considéré que toutes les dépenses fédérales servant à donner des services ou des transferts aux citoyens seraient maintenues. Ce ne sera pas nécessairement le cas puisque lorsque les Québécois auront la liberté de décider ce qu'ils veulent faire avec leur argent, ils pourront faire des choix en fonction de leurs intérêts plutôt qu'en fonction des intérêts du reste du Canada.

VIVE LE QUÉBEC !

VIVE LA LIBERTÉ !

VIVE LE QUÉBEC LIBRE !



option nationale

www.optionnationale.org